

# CONSEIL MUNICIPAL

---

Séance du 7 octobre 2021

---

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.**

Présents : Guillaume BARBARA , Pierre CALMELS, Valéry CANREDON, Catherine COSENZA , Michel COURTOIS, Audrey COUSINIE , Antoine DELESALLE, Nathalie DENJEAN, Véronique GUIBAUD, Laetitia HOLMIERE , Isabelle PONT, Mathieu POULAIN.

Excusés : Julien DO, Gilles SICARD, Bernard STREHAIANO.

Secrétaire de séance : Antoine DELESALLE

- **Le compte-rendu de la séance du 3 septembre est approuvé.**
- **Ecole : renouvellement convention animateur sportif**

Le Conseil décide à l'unanimité de renouveler la convention avec l'animateur sportif, toujours pour les 4 heures hebdomadaires.

- **Régie de recettes : ouverture d'un compte de Dépôt de Fonds au Trésor public (DFT et suppression d'une sous régie « activités périscolaires »**

A la demande du trésorier, la mise à jour de la régie de recettes suit son cours. Il faut supprimer la sous régie « activités périscolaires » puisque celles-ci ne sont plus d'actualité.

Le Conseil accepte la suppression de la sous régie citée.

Afin de permettre le paiement par carte bancaire, des tickets cantine, garderie et repas portage à domicile, il est nécessaire d'ouvrir un compte de Dépôt de Fonds au Trésor public (DFT) destiné à recevoir les versements.

Le Conseil accepte l'ouverture d'un compte DFT.

- **Personnel communal**

Concernant le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), le comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Tarn doit être avisé de sa mise en place pour deux employés municipaux. L'organigramme par fonctions et les fiches de poste ont été validés par le personnel. La prime fixe a été valorisée à 560 € par an.

- **Voirie : demande du Fonds de concours 2021 (aide à la voirie) à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet (CACM)**

Monsieur le Maire suggère de demander le Fonds de concours pour 2021 à la CACM pour des travaux de voirie sur la Voie Communale n° 13 (le long du terrain de football jusqu'au lotissement de Gaillard). Un renforcement de la route par des poutres de rives est à prévoir pour un montant de 20 160€ à revalider.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

- **RASED**

La commune participe à hauteur de 175.32 € pour l'achat d'outil pédagogique pour les enfants en difficultés. Le coût global est de 3 738€ partagé entre dix communes du Mazamétain au prorata de l'effectif des enfants scolarisés dans chaque commune.

- **Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet (CACM)**

Commission Locale des Charges transférées (CLECT) et Gestion des Eaux Pluviales (GEPU)

Après les avoir lu et commenté, Monsieur le Maire invite les conseillers à en prendre connaissance et donner leur avis avant fin octobre.

Une délibération sera soumise au conseil de début novembre, l'avis de l'ensemble du conseil étant requis courant décembre en commission à la CACM.

## **Questions diverses**

- Contact d'une structure privée pour la pratique du sport : Pierre Calmels doit recevoir prochainement Mr Frédéric Cremades, porteur du projet.
- Pierre Calmels demande à tous les conseillers de prendre connaissance du rapport d'activité 2020 de la CACM afin d'en débattre.
- Pierre Calmels nous informe que le projet de poulailler de plein air de Mr Boris MARTY ne se fera pas à cause du changement dans les normes sanitaires.
- Repas des anciens : à la majorité, le Conseil décide de proposer aux anciens un repas plutôt qu'un colis, traditionnellement servi à l'occasion de la Commémoration de l'armistice 1918. Le repas est fixé au dimanche 14 novembre. Cathy Cosenza se charge de choisir le fournisseur et l'animation.

**La séance est levée à 23h30.**

**Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 4 novembre 2021**